

N°151/ JUILLET - AÔUT 2020

Travaux de l'école de
Courbeton

Page 12

STOP aux incivilités !

Page 16

Structure Ados

Page 21

Associations

Page 22



SAINT
GERMAIN
LAVAL

www.saint-germain-laval.fr



DOSSIER
P. 6

INSTALLATION DU NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL

AGENDA

JUILLET

18 - 31 juillet 2020

> Colonie de vacances
Taussat-les-Bains (33)

20 - 24 juillet 2020 (10h - 12h)

> Le Roi Mat - Stage d'échec
Salle du Ru de l'Etang

24 juillet 2020 (19h - 21h30)

> 1^{ère} Soirée Ados "BBQ PARTY"
Stade de Pontville

31 juillet 2020 (17h30 - 19h30)

> Spectacle Centre de Loisirs
Salle de l'Orée de la Bassée

OCTOBRE

11 octobre 2020 (08h30 - 18h00)

> Course de Côte - ASA MELUN
Tréchy

> Les Puces des Couturières (Comité des Fêtes)

Salle de l'Orée de la Bassée

31 octobre 2020 (après-midi)

> Halloween avec musique et maquillage (Comité des Fêtes)

Salle de l'Orée de la Bassée

Information :

En raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, toutes les manifestations jusqu'au 31 décembre 2020 peuvent être modifiées, reportées voire annulées.

Nous vous demandons de consulter régulièrement le site internet www.saint-germain-laval.fr et les panneaux d'affichage de la commune.

AOÛT

3 - 16 août 2020

> Colonie de vacances
Taussat-les-Bains (33)

7 août 2020 (19h - 21h30)

> 2^{ème} Soirée Ados
Stade de Pontville

17 - 21 août 2020 (10h - 12h)

> Le Roi Mat - Stage d'échec
Salle du Ru de l'Etang

21 août 2020 (19h - 21h30)

> 3^{ème} Soirée Ados
Stade de Pontville

28 août 2020 (17h30 - 19h30)

> Spectacle Centre de Loisirs
Salle de l'Orée de la Bassée

NOVEMBRE

21 novembre 2020 (20h - 02h)

> Soirée Beaujolais (Comité des Fêtes)
Salle de l'Orée de la Bassée

29 novembre 2020 (09h - 17h)

> Bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants (Comité des Fêtes)

Salle de l'Orée de la Bassée

SEPTEMBRE

5 septembre 2020 (14h - 18h)

> Forum des Associations
Salle de l'Orée de la Bassée

19 - 20 septembre 2020

> Journées Européennes du Patrimoine

20 septembre 2020

> Rallye pédestre avec les Journées Européennes du Patrimoine (Comité des Fêtes)

25 septembre 2020 (18h30 - 20h)

> Conférence "Banlieues Santé - Une santé pour tous"

Salle de l'Orée de la Bassée

26 septembre 2020 (14h)

> Nettoyons la nature !
RDV Salle de l'Orée de la Bassée



30 septembre 2020

> Ramassage des encombrants

DECEMBRE

12 décembre 2020 (14h)

> Visite du Père Noël et distribution de friandises (Comité des Fêtes)

Salle de l'Orée de la Bassée



SAINT GERMAIN LAVAL



ÉDITO



« NOUS DEVONS CONTINUER À RESTER VIGILANTS, À NOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES. »

C'est avec beaucoup de plaisir et d'honneur que les conseillers municipaux se joignent à moi pour ce premier édito de « La GAZETTE de Saint-Germain-Laval ».

Nous tenions à nous excuser auprès de vous de ne pas avoir pu communiquer depuis le 23 mai, date à laquelle le nouveau Conseil Municipal a été installé. Comme vous le savez, depuis le 16 mars, nous vivons une situation de crise sanitaire inédite !

Cette crise sanitaire sans précédent nous a tous bouleversés, en nous imposant ces longues semaines de confinement. Le fait que le nouveau Conseil Municipal n'ait pu être installé au lendemain des élections municipales, paraît presque anecdotique face aux difficultés que nous avons toutes et tous rencontrées.

L'ensemble des équipes des services municipaux, les élus et des volontaires se sont mobilisés dès le début de cette crise pour être à vos côtés, en particulier des plus fragiles et des plus vulnérables. Nous les en remercions tous. Je tiens également à saluer les diverses initiatives solidaires qui ont vu le jour, par la confection de masques, le portage à domicile des denrées alimentaires et des médicaments par les nouveaux référents de quartiers, et d'autres initiatives encore.

Je rends par ailleurs hommage à toutes celles et ceux qui ont œuvré au quotidien pour que les commerces de première nécessité et les services fonctionnent. Une mention particulière pour toutes les personnes qui ont été en première ligne de la lutte contre le virus comme les soignants, les infirmières, la pharmacie, les services d'urgence,

l'approvisionnement en nourriture, médicaments, matériel, et bien d'autres encore que je ne veux pas oublier.

Je tiens également à remercier les directrices d'écoles et les enseignantes qui ont assuré la continuité pédagogique en distanciel pour que tous les enfants puissent bénéficier d'un enseignement de très grande qualité dans un moment si particulier. Elles ont également œuvré avec les représentants des parents d'élèves et les agents communaux pour la réouverture de nos écoles et les services périscolaires le 18 mai au matin.

Mais cette période ne sera pas sans conséquence sur l'économie de notre pays, sur notre économie locale. Je pense aux commerçants, aux artisans et à leurs salariés, aux auto-entrepreneurs qui n'ont pas pu travailler. Grâce à la volonté des acteurs économiques l'activité est repartie et la fin de l'état d'urgence suscite toujours toutes les interrogations.

Nous essayerons, « avec nos petits moyens », d'aider les acteurs économiques locaux et nos administrés en grande difficulté.

Nous devons continuer à rester vigilants, à respecter les règles de distanciation sociale, à nous protéger et protéger les autres.

A toutes et à tous, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de passer de belles et bonnes vacances estivales.

Olivier MARTIN
Maire de Saint-Germain-Laval

2

AGENDA

4

RETOUR EN IMAGES

6

DOSSIER

Installation du nouveau Conseil Municipal

12

TRAVAUX

- > Informations travaux
- > Ecole de Courbeton
- > Restauration de l'église

14

INTERCO

La miellerie du Pays de Montereau

15

MON VILLAGE

- > Opération « Nettoyons la nature ! »
- > Stop aux incivilités !
- > Sécurisation de Nanon et St-Pierre

19

ENFANCE | JEUNESSE

- > Centre de Loisirs
- Un été sous le thème du développement durable
- > Structure Ados
- > Réouverture des écoles pendant le COVID

22

CULTURE | SPORT | ASSO

Médiathèque « Le Manoir »

Magazine municipal : La GAZETTE de Saint-Germain-Laval

Mairie, 1 rue de Verdun, 77130 Saint-Germain-Laval | Tél. : 01 64 32 10 62 | communication@saint-germain-laval.fr

Directeur de publication : Olivier MARTIN, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation : Caroline IMIRA, 5^{ème} Adjointe en charge de la Communication

Distribution : Mairie de Saint-Germain-Laval - Crédit photos : Photos Mairie - © 2020

Dépôt légal à parution N° ISSN 0991-2843 - Nombre d'exemplaires : 1200 - Tous droits réservés

Impression : Imprimerie du Confluent | Tél. : 01 64 32 54 25 | Imprimé sur papier recyclé | Coût unitaire par magazine : 1,33 €

RETOUR EN IMAGES,

pendant le confinement ...



1 MARS 2020
COVID-19 - Djamila GITTON & son fils Enzo, étudiant en école de mode, ont fabriqué un millier de masques de protection qu'ils ont offerts aux personnels soignants et personnes qui en avaient besoin.



2 MARS 2020
COVID-19 - Tous les soirs à 20h, les habitants de TRECHY se sont réunis pour apporter leurs soutiens aux personnels soignants et aux personnes en première ligne.



3 AVRIL 2020
COVID-19 - Distribution de 560 [2] et 1000 masques [3] par James CHERON (Conseiller Régional d'Ile-de-France) et Olivier MARTIN, à destination des professionnels de santé, des aides à domicile, et des agents communaux qui ont assuré la continuité des services publics.



5 AVRIL 2020
COVID-19 - Distribution de masques par les référents de quartiers de l'équipe du nouveau Maire à destination des commerçants de la commune (*image de Jason & Louie, Pizzeria HOUSEFOOD*).



6**7****8****9****6**

AVRIL 2020

COVID-19 - Distribution de denrées alimentaires, offertes par l'Association « Soleil d'Enfants » et le Maire de Cannes-Ecluse, au profit des personnes démunies de la commune. (Olivier MARTIN, Denis MIGUET (Maire de Cannes-Ecluse), Ahmed MANSOUR, Anne GRYPONPREZ).

Portage à domicile, par les référents de quartiers de l'équipe du nouveau Maire, des denrées alimentaires et médicaments pour les personnes vulnérables et ne pouvant se déplacer suite à la pandémie.

7

MAI 2020

COVID-19 - Distribution de masques offerts par le Département de Seine-et-Marne, dans chacun des secteurs de notre commune, par les nouveaux élus et les bénévoles.

8

MAI 2020

Cérémonie commémorative du 8 mai.

9

Hommage confiné aux victimes et héros de la Seconde Guerre Mondiale.

10

(Olivier MARTIN, Frédéric HALLART & Jean-Jacques LOURDEL - porteur-drapeau).

10

RESULTATS DU 1^{er} TOUR DES ELECTIONS

Le dimanche 15 mars 2020, la liste « Agir ensemble pour construire demain » a été élue au premier tour, avec 54,89% des voix.

Elle obtient 18 sièges au Conseil Municipal (sur 23), et 3 sièges (sur 4) à la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

54,89% Olivier MARTIN

426 voix

Élu

45,10% François MADELENAT

350 voix

Élu

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après que le gouvernement a donné son feu vert à l'installation des conseils municipaux élus au premier tour des élections municipales le 15 mars, les nouveaux

élus ont pu prendre pleinement leurs fonctions et se réunir, le samedi 23 mai 2020, à la Salle de l'Orée de la Bassée, pour élire le maire, Monsieur Olivier MARTIN.



Election du Maire en présence du public



Le nouveau Conseil Municipal

Groupe de la majorité



Olivier MARTIN
Maire



Anne
GRYMOPREZ
1^{ère} Adjointe au Maire
en charge de
l'Administration
Générale,
de la Solidarité, de
l'Emploi et de l'Habitat



Christophe
FAGIS
2^{ème} Adjoint au Maire
en charge de
l'Enseignement et de
l'Enfance



Céline
DEHAIBE
3^{ème} Adjointe au Maire
en charge des
Finances et du Budget



Hervé
BERTHIER
4^{ème} Adjoint au Maire
en charge des Travaux,
de l'Urbanisme et du
Développement Durable



Caroline
IMIRA
5^{ème} Adjointe au Maire
en charge de la
Communication, du
Numérique et des
Cérémonies



Fabien
DECOURT
6^{ème} Adjoint au Maire
en charge des Sports et
de la Vie Associative,
des Relations
Economiques de
Proximité



Ahmed
MANSOUR
Conseiller municipal
délégué
en charge de la Santé,
de l'Autonomie des
Séniors, auprès du 1^{er}
adjoint



Ahmet
CAKIR
Conseiller municipal
délégué
en charge des Services
Périscolaires et de la
Restauration Scolaire,
auprès du 2^{ème} adjoint



Nathalie
DUHAMEL
Conseillère municipale
déléguée
en charge de la Jeu-
nesse et du Conseil
Municipal des Enfants
(CME), auprès du 2^{ème}
adjoint



Sabrina
ALLOUI
Conseillère municipale
déléguée
en charge du Contrôle
de Gestion, auprès du
3^{ème} adjoint



Jean-François
BERNUDEZ
Conseiller municipal
délégué
en charge des Travaux
en régie et des
Chantiers citoyens,
auprès du 4^{ème} adjoint



Emelyne
TACHEAU
Conseillère municipale
déléguée
en charge de
'Environnement, auprès
du 4^{ème} adjoint



Djamila
GITTON
Conseillère municipale
Protection Maternelle et
Infantile, des Assistantes
Maternelles auprès du
2^{ème} adjoint



Laurent
PESLOUX
Conseiller municipal
Efficacité énergétique,
auprès du 4^{ème} adjoint



Michel
VIEIRA
Conseiller municipal
Réseaux et Commande
publique, auprès du 4^{ème}
adjoint



Paola
DOS SANTOS
Conseillère municipale
Culture, auprès du 5^{ème}
adjoint



Mylène
NOËL
Conseillère municipale
Coordination de
l'animation de la
commune, auprès du
6^{ème} adjoint



Michel
FONTAN
Conseiller municipal

Groupe de la minorité



François
MADELENAT
Conseiller municipal
d'opposition*



Fawzia
REFAFA
Conseillère municipale
d'opposition*



Chrystelle
KONATE
Conseillère municipale
d'opposition*



Laëtitia
BOUPHAVANH
Conseillère municipale
d'opposition*

*(NDLR : C'est à la demande du Groupe de la minorité que le terme « opposition » a été ajouté et non par la volonté du Groupe de la majorité.)

VOS REPRESENTANTS DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES

1^{ère} COMMISSION : Action Sociale – Solidarités – santé – Emploi – Habitat – CCAS



Président : **Olivier MARTIN, Maire**

Vice-présidente : **Anne GRYMONPREZ**

Membres : Ahmed MANSOUR, Paola DOS SANTOS, Mylène NOËL, Nathalie DUHAMEL, Hervé BERTHIER, Michel FONTAN, Fawzia REFAFA

2^{ème} COMMISSION : Administration Générale – Finances



Président : **Olivier MARTIN, Maire**

Vice-présidente : **Céline DEHAIBE**

Membres : Sabrina ALOUI, Anne GRYMONPREZ, Ahmet CAKIR, Ahmed MANSOUR, Fabien DECOURT, Michel FONTAN, François MADELENAT

3^{ème} COMMISSION : Enseignement – Enfance – Jeunesse – Conseil Municipal des Enfants – Restauration scolaire - Affaires périscolaires



Président : **Olivier MARTIN, Maire**

Vice-président : **Christophe FAGIS**

Membres : Ahmet CAKIR, Nathalie DUHAMEL, Djamila GITTON, Emelyne TACHEAU, Caroline IMIRA, Sabrina ALOUI, Chrystelle KONATE, Laëtitia BOUPHAVANH

4^{ème} COMMISSION : Urbanisme – Bâtiments – Travaux – Chantiers citoyens – Environnement – Développement durable – Cadre de vie



Président : **Olivier MARTIN, Maire**

Vice-président : **Hervé BERTHIER**

Membres : Jean-François BERMUDEZ, Emelyne TACHEAU, Laurent PESLOUX, Michel VIEIRA, Christophe FAGIS, Sabrina ALOUI, François MADELENAT, Fawzia REFAFA

5^{ème} COMMISSION : 5.1 : Sports : Vie Associative – Animation de la Commune – Culture – Cérémonies 5.2 : Relations Économiques de proximité



Président : **Olivier MARTIN, Maire**

Vice-président : **Fabien DECOURT**

Membres : Mylène NOËL, Michel VIEIRA, Caroline IMIRA, Paola DOS SANTOS, Céline DEHAIBE, Ahmed MANSOUR, Laëtitia BOUPHAVANH, Chrystelle KONATE

6^{ème} COMMISSION : Commission technique MAPA



Président : **Olivier MARTIN, Maire**

Vice-président : **Hervé BERTHIER**

Membres : Michel VIEIRA, Céline DEHAIBE, Jean-François BERMUDEZ, Paola DOS SANTOS, Christophe FAGIS, François MADELENAT, Fawzia REFAFA

7^{ème} COMMISSION : Communication



Président : **Olivier MARTIN, Maire**

Vice-présidente : **Caroline IMIRA**

Membres : Paola DOS SANTOS, Fabien DECOURT, Anne GRYMONPREZ, Christophe FAGIS, Céline DEHAIBE, Nathalie DUHAMEL, Laëtitia BOUPHAVANH, Chrystelle KONATE

VOS REPRESENTANTS DANS LES INSTANCES LOCALES

CCPM | COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE MONTEREAU

La CCPM est née le 1^{er} janvier 2017 de l'intégration de 7 communes issues de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais et de la Communauté de Communes des Deux Fleuves, regroupant au total 21 communes, soit 42.000 habitants.

VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Olivier
MARTINCaroline
IMIRAJean-François
BERMUDEZFrançois
MADELENAT

DES COMPETENCES MULTIPLES

Aménagement de l'espace, Développement économique, Promotion du tourisme, Eau potable, Assainissement collectif, Voirie, etc.

1^{ère} COMMISSION :

Administration Générale, Finances, Mutualisation :
Olivier MARTIN – Fabien DECOURT

2^{ème} COMMISSION :

Développement territorial (développement économique, aménagement du territoire, habitat) :
Olivier MARTIN – Caroline IMIRA

3^{ème} COMMISSION :

Voirie, Eau Potable, Assainissement :
Jean-François BERMUDEZ – Djamila GITTON

4^{ème} COMMISSION :

Tourisme :
Jean-François BERMUDEZ - François MADELENAT

SIRMOTOM | SYNDICAT DE LA RÉGION DE MONTEREAU POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Syndicat mixte regroupant 40 communes dont 5 Communautés de Communes, et représente environ 50.000 habitants.

Sa mission principale est d'organiser la collecte des déchets ménagers.

Représentants titulaires

Fabien DECOURT - Michel FONTAN



Représentants suppléants

Olivier MARTIN - Christophe FAGIS



SMAE DU RU DE L'ETANG | SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU RU DE L'ETANG

Le SMAE du Ru de l'Etang a en charge l'entretien et la gestion des rus de Champaubert, Bélant et de l'Etang. Il comprend les communes de Courcelles-en-Bassée, Echouboulains, Forges, Laval-en-Brie, Salins et Saint-Germain-Laval.

Représentants titulaires

Olivier MARTIN - Céline DEHAIBE



Les rus Bélant et de Champaubert sont des affluents du Ru de l'Etang. Ce dernier prend sa source à Forges près de la gare de péage de l'autoroute A5 et après 11 km se jette dans la Seine au lieu-dit de « Ponville » à Saint-Germain-Laval.

CLECT | COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TERRITORIALES

La CLECT est une instance dont le rôle est de déterminer le coût annuel de chaque compétence transférée (des communes membres vers la CCPM) depuis sa création. de l'Etablissement Public Territorial (EPT).

Représentants titulaires

Olivier MARTIN - Céline DEHAIBE



Elle évalue ainsi le besoin de financement pour les compétences exercées par l'EPT en lieu et place des communes (appelé Fonds de Compensation des Charges Territoriales - FCCT), et peut se prononcer également sur d'éventuelles révisions des modalités d'évaluation des coûts.

VOS REPRESENTANTS DANS LES INSTANCES LOCALES

SMEP | SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET PROGRAMMATION

Le SMEP élabore le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Le SCoT est un document d'urbanisme écrit et soumis aux lois régissant les objectifs généraux d'aménagement du Territoire.

Représentants titulaires

Olivier MARTIN - François MADELENAT



Représentants suppléants

Christophe FAGIS - Hervé BERTHIER



SITCOME | SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE MONTEREAU ET SES ENVIRONS (SITCOME)

SIYONNE est un réseau de bus appartenant au Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et ses environs. Il est exploité par le groupe TRANSDEV.

Il dessert principalement Montereau-Fault-Yonne ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

Représentants titulaires

Christophe FAGIS - Djamila GITTON



Représentants suppléants

François MADELENAT - Sabrina ALOUI



MILOBEM | MISSION LOCALE DU BASSIN ECONOMIQUE DE MONTEREAU

Mission locale pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi et/ou une formation professionnelle.

Représentants titulaires

Anne GRYMONTPREZ - Mylène NOËL



Représentants suppléants

Sabrina ALOUI - Fawzia REFAFA



VOS REPRESENTANTS DANS LES INSTANCES COMMUNALES

CCAS | CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap, ...

Représentants

Olivier MARTIN
Anne GRYMONTPREZ
Ahmed MANSOUR
Mylène NOËL
Fawzia REFAFA



CORRESPONDANT DEFENSE

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque Conseil Municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Représentant titulaire

Olivier MARTIN



PRESENTATION DES ELUS AU PERSONNEL COMMUNAL



Le samedi 13 juin 2020 à 11h30, le maire Olivier MARTIN avait convié tous les membres du Conseil Municipal et tout le personnel communal, à la salle de l'Orée de la Bassée, pour une présentation des élus au personnel. A leur tour, le personnel communal s'est également présenté aux élus qui forment le nouveau conseil municipal.

Cette rencontre « *qui s'inscrit dans la vie normale d'une commune ne doit pas être unique pendant ces 6 années. Les élus ont la volonté et le souhait de former une seule équipe avec les agents communaux, car c'est ensemble que nous réussirons.* » souligne le maire.

Il était important de témoigner l'estime et la considération que l'ensemble de l'équipe municipale porte au personnel communal et de lui témoigner sa reconnaissance pour le travail et l'implication dont ils ont fait preuve durant cette période de crise sanitaire inédite.

Les services administratifs, techniques et d'entretien se sont mobiliser pour aider activement à rouvrir les deux écoles, le centre de loisirs, les garderies, la restauration scolaire et permettre aux enfants de revenir dans les meilleures conditions de sécurité. Les échanges entre les élus et le personnel ont longuement continué autour d'un pot de l'amitié.



Caroline IMIRA,
5^{ème} Adjointe au Maire en charge de la Communication, du Numérique et des Cérémonies

VOS REFERENTS DE QUARTIERS

NANON LES LOUVIERES

HAUTS DE GARDELOUP GARDELOUP LE PETIT BUISSON

LE GLACEAU

LES THIBAUDES LA CROIX CHUTE

SAINT GERMAIN LAVAL

MERLANGE

LE GRAND BUISSON

CONTACTEZ LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE AU 01 64 32 10 62 QUI TRANSMETTRA

ST-PIERRE / PRE VERT CENTRE COMMERCIAL

TRECHY

COURBETON CLOS VAUBAN

LE BOURG L'OREE DE LA BASSEE

TRECHY

NOSLONG

TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE COURBETON

Les travaux de remplacement des préfabriqués de l'école de Courbeton ont débuté le 15 juin par la sécurisation du chantier. Le démontage de tous les matériels réutilisables (radiateurs, stores et autres équipements) et le désamiantage sont maintenant achevés, les entreprises vont se succéder durant tout l'été pour que les travaux soient achevés pour la rentrée des classes du 1^{er} septembre 2020.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de bien respecter le balisage fait autour de ce périmètre.

Hervé BERTHIER,

4^{ème} Adjoint au Maire en charge des Travaux, de l'Urbanisme et du Développement Durable

Nombre de jours calendaires pour réaliser les travaux

78

DETAIL DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE DES TRAVAUX

- Lot n° 1 - Démolition du bâtiment préfabriqué et de la dalle
SAS SAUSSINE 68.298,00 € HT
- Lot n° 2 - Maçonnerie (fondations)
Seine-et-Marne Constructions 18.815,02 € HT
Imprévu : Avenant 1 signé 4.137,18 € HT
Nouveau montant 22.952,20 € HT
- Lot n° 3 - Fourniture et pose d'un préfabriqué de deux classes
COUGNAUD Construction 159.964,00 € HT
- Lot n° 4 - Réfection complète de la cour avec enrobé
COLAS Ile-de-France Normandie SAS 32.550,00 € HT
Imprévu : Avenant 2 à venir 10.480,00 € HT
Nouveau montant 43.030,00 € HT
- Lot n° 5 - Fourniture et pose de deux préaux en toile tendue
TEXABRI SAS 25.578,00 € HT



Sécurisation extérieure du chantier



Démontage des préfabriqués après le désamiantage



Phase finale de la démolition



Montant total budgété en 2019 :

360.000,00 € TTC

Montant total de l'opération en 2020 :

383.786,64 € TTC

Montant des subventions :

244.565,31 € TTC

L'Etat > DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) :

31.995,31 €

Région Ile-de-France > CAR (Contrat d'Aménagement Régional) :

100.000,00 €

Département 77 > CID (Contrat Intercommunal de Développement

/ C.C. Pays de Montereau) :

112.570,00 €

Montant restant à charge de la commune :

139.221,33 € TTC



INFORMATIONS TRAVAUX

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux vont être entrepris pendant les 3 prochains mois, sur l'ensemble de notre commune.

- RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DE COURBETON**
 Démolition et reconstruction d'un bâtiment préfabriqué abritant deux salles de classe et sanitaires / pose de deux auvents
 Période des travaux : du 15 / 06 / 2020 jusqu'au 31 / 08 / 2020
- RÉNOVATION DES PEINTURES ROUTIÈRES**
 La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU interviendra pour la rénovation des peintures routières sur l'ensemble de la commune
 Période des travaux : du 29 / 06 / 2020 jusqu'au 24 / 07 / 2020 sauf aléas climatiques
- TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA RUE DU CHÂTEAU DE BICÈTRE**
 La société EIFFAGE ROUTE interviendra pour la réfection d'une partie de la chaussée (enrobés).
 Période des travaux : du 06 / 07 / 2020 jusqu'au 08 / 07 / 2020
- RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU SITUÉ IMPASSE DES HAUTS DE GARDELOUP**
 La société ENEDIS interviendra pour installer un branchement électrique provisoire.
 Période des travaux : du 06 / 07 / 2020 jusqu'au 18 / 09 / 2020
- POSE D'UN PANNEAU DE SIGNALISATION DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**
 La société SPIE interviendra pour assurer le terrassement pour la pose d'un panneau de signalisation dans le cadre de la sécurité routière sur la RD403 à proximité des feux de l'école de Courbeton, en direction de La Croix Chute.
 Période des travaux : du 03 / 08 / 2020 jusqu'au 21 / 08 / 2020
- TRAVAUX DE PEINTURE NÉCESSAIRES À L'ENTRETIEN DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE 63KV GRANDE PAROISSE - MONTEREAU - LES ORMES**
 L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise IRIS S.A.
 Période des travaux : du 03 / 08 / 2020 jusqu'au 11 / 09 / 2020

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-GERMAIN ET SAINT-LAURENT

Lors de la réunion de chantier du 29 mai 2020, en présence de la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Saint-Germain-Laval, représentée par Olivier MARTIN, et de la maîtrise d'œuvre, représentée par Thierry LEYNET, ainsi que tous les représentants des corps de métiers, la reprise des travaux le 2 juin 2020 a été actée conformément aux respects des conditions sanitaires.



Restauration des toitures du chœur et de la sacristie



Restauration extérieure du clocher



Validation des pierres à remplacer par l'architecte du patrimoine, Thierry LEYNET



Visite de chantier des équipes

Sécurisation du plafond de la nef



UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE



Ile-de-France Mobilités accorde aux Franciliens achetant un vélo électrique depuis le 1^{er} décembre 2019 une aide pouvant aller de 500 à 600 euros. Demandes traitées depuis ce 20 février 2020. Et pour ceux qui préfèrent louer, il y a toujours Véligo Location !

Pour tout complément d'informations, rendez-vous sur le lien suivant : <https://www.iledefrance.fr/velo-electrique-une-aide-lachat-de-500-euros-pour-les-franciliens>

LA MIELLERIE DU PAYS DE MONTEREAU

Ouverture d'une miellerie collective le 2 juin 2020 à Voulx.

Une miellerie a été créée par la CCPM dans l'ancienne gare de Voulx, permettant aux apiculteurs du territoire de bénéficier d'un local équipé afin d'extraire leur miel (extracteur, maturateur, tamis, ..., dont dispose la CCPM) en partenariat avec le Groupement d'Apiculture de Bréviande Intercommunal 77 et le Groupement de Défense Sanitaire Apicole 77.

La miellerie sera gérée par le syndicat des apiculteurs de Lorrez-le-Bocage et des environs, dont le Président est Monsieur Jean-Luc THOMERET (06 76 06 04 75 / apiculteurs.cantonlorrez@orange.fr).

Si vous êtes apiculteur amateur ou professionnel, si



vous êtes intéressé par le sujet et que vous souhaitez des informations sur les ruches et le miel, n'hésitez pas à revenir vers la CCPM (01 60 73 43 89).

Deux ruches installées sur le toit de la CCPM, en 2019, à Montereau.

Cette initiative vient compléter celle d'acteurs privés du territoire : associations ou des particuliers apiculteurs.

30 kg de miel ont été récoltés en 2 mois de dur labeur des abeilles ! Quelle surprise ! Un travail est également initié avec l'association des sapeurs-pompiers de Montereau qui a aussi installé des ruches au-dessus de la caserne.

LA COMMISSAIRE MATHILDE GEAI VA INAUGURER LA NOUVELLE CIRCONSCRIPTION DE POLICE NATIONALE

La Commissaire Centrale Mathilde GEAI a été installée à Montereau-Fault-Yonne le 2 juillet, dans le cadre de la réorganisation des circonscriptions de Police Nationale.

Sur la photo, Olivier MARTIN avec ses collègues Maires, Madame Laura REYNAUD, Sous-préfète de l'arrondissement de Provins et Madame Mathilde GEAI.



LA CCPM OUVRE UN ESPACE DE REMISAGE ET D'HIVERNAGE DES CARAVANES ET CAMPING-CARS A MAROLLES-SUR-SEINE

Suite aux nombreux retours, après l'article paru dans le Pays de Montereau du mois d'octobre et convaincue des besoins, la CCPM va ouvrir un espace de remisage et d'hivernage de caravanes et de camping-cars.

Il sera situé sur la Ferme du Moulin à Vent à Marolles-sur-Seine et le tarif sera de 400 € TTC annuel pour un parking extérieur et de 500 € TTC annuel pour un emplacement sous abri.

Un état des lieux du véhicule sera réalisé dès l'arrivée de celui-ci. Le propriétaire devra être assuré pendant toute la

durée du contrat, s'être assuré que toutes les ouvertures et conduits soient fermés et que les conduits d'eau soient purgés.

Le dépôt et la récupération des véhicules se feront sur rendez-vous pris 48 heures à l'avance, les mardi et jeudi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le contrat sera valable un an à compter de sa date de signature.

Pour toutes demandes ou réservation : contact@paysdemontereau.fr

PLAN CANICULE DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint-Germain-Laval active le dispositif de lutte contre les fortes chaleurs et la canicule, du 1^{er} juin au 15 septembre.

Les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées à s'inscrire dès à présent sur le registre nominatif du CCAS pour bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de forte chaleur.

En cas de déclenchement du plan canicule, le CCAS prendra régulièrement contact avec les personnes

inscrites pour s'assurer que tout va bien et mettra en place des mesures spécifiques pour apporter aux bénéficiaires conseils et assistance.

La mise en place du plan canicule est l'affaire de tous... Soyons attentifs et faisons preuve de solidarité !

Renseignements et inscriptions

CCAS de Saint-Germain-Laval – 01 64 32 10 62



TOUS ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE PROPRE !

Saint-Germain-Laval est riche de ses différents hameaux qui offrent une grande variété de promenades : campagne, bords de Seine, bois, prairie, rues, chemins communaux... Malheureusement, le plaisir est souvent gâché par la vue des déchets jonchant le sol et la nature. Au-delà d'un désagrément visuel, c'est aussi et surtout un problème pour la préservation des eaux et des sols, et par conséquent pour les êtres vivants en général, dont nous faisons partie !

Les enfants, dans leur école et au Centre de Loisirs, nous montrent le chemin ces dernières années à travers des opérations de ramassage de déchets sur la commune. Bravo et merci !

A nous, habitants de tous âges, de suivre leur bel exemple pour rendre la commune plus saine et agréable, dans plusieurs hameaux et dans un esprit de convivialité.

Participez à l'opération

« Nettoyons la Nature ! »

sur l'un des sites proposés à Saint-Germain-Laval le samedi 26 septembre 2020 à 14 h,

point de rendez-vous Salle de l'Orée de la Bassée

Un goûter « zéro-déchet » sera distribué et partagé avec les participants après l'action.

Renseignements et inscriptions en mairie jusqu'au vendredi 18 septembre auprès des services administratifs de la mairie.

Le matériel de protection et de ramassage sera fourni par la commune en partenariat avec les centres E. Leclerc.

Emelyne TACHEAU,

Conseillère municipale déléguée

en charge de l'Environnement, auprès du 4^{ème} adjoint

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (*effractions, tentatives d'effractions, cambriolages*). Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au commissariat de police de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Commissariat de Montereau
5 Avenue du Maréchal Leclerc
77130 Montereau Fault Yonne
Téléphone: 01 64 69 39 30



Retrouvez le lien sur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>



DÉCHETS, DÉJECTIONS, ..., OU TOUT AUTRE OBJET DE QUELQUE NATURE QU'IL SOIT. STOP AUX INVICILITES !

Protégeons nos agents municipaux, protégeons les agents de collecte, protégeons notre environnement et préservons notre village.

Article

R635-8

Modifié par Décret n°2010-671 du 18 juin 2010 - art. 4

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Les personnes morales déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, de l'infraction définie au présent article encourent, outre l'amende suivant les modalités prévues par l'article 131-41, la peine de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

La récidive de la contravention prévue au présent article est

réprimée conformément aux articles 132-11 et 132-15.

Article R632-1

Modifié par Décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007 - art. 4 JORF 28 septembre 2007

Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article.





BRUIT DE VOISINAGE

Extrait de l'arrêté préfectoral n°00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté 96 DAI 1 cv n° 084 du 11 juillet 1996.

Article 6 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés : de 7h à 20h
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Article 7 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

En cas de non respect, contacter le Commissariat de Montereau-Fault-Yonne au 01 64 69 39 30.

COVID-19 : RESTONS VIGILANTS, PROTÉGEONS-NOUS ET PROTÉGEONS LES AUTRES.

Jetez les mouchoirs, masques, gants et textiles sanitaires usagés dans un premier sac poubelle en plastique résistant, soigneusement fermé hermétiquement, vidé de son air. Ce sac doit être conservé 24 heures avant d'être placé dans un second sac plastique pour les ordures ménagères. Jetez ce double sac dans votre bac à ordures ménagères (mais surtout pas dans le bac jaune).

Plus d'informations sur www.sirmotom.fr



GENS DU VOYAGE : SECURISATION DE NANON ET DE ST-PIERRE

Le 29 juin après-midi, les gens du voyage se sont installés illégalement à Nanon, à proximité du City-Stade. Le Maire a signé le 1^{er} juillet une convention en présence de la médiatrice de l'association Le Rocheton (association mandatée par la Préfecture et le Département pour assurer la médiation avec les communes). Les gens du voyage ont donc versé la somme de 210 € en dédommagement de leur consommation en eau potable et en électricité.

Le Maire et les élus de la majorité se sont déplacés chaque jour pour assurer la meilleure cohabitation entre les riverains et les gens du voyage, vérifier le bon respect des règles d'hygiène et veiller à éviter tout débordement. Quelques heures après leur départ (le 11 juillet), avec le soutien de quelques riverains, nous avons mis en œuvre la sécurisation des sites de Nanon et la prairie de St-Pierre pour les rendre inaccessibles, par un enrochement et un ajout de terre végétale, afin d'éviter les autres mouvements annoncés tout l'été. Un projet de sécurisation sera prochainement présenté par la commune à la Communauté de Commune du Pays de Montereau pour aménager durablement ces 2 sites.



PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES



INFORMATION

#COVID19

LISTE DES LIEUX OÙ LE MASQUE EST OBLIGATOIRE :

- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, y compris les salles de spectacle et les cinémas.
- Restaurants et débits de boissons.
- Hôtels et pensions de famille.
- Salles de jeux.
- Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement.
- Bibliothèques, centres de documentation.
- Etablissements de culte.
- Etablissements sportifs couverts.
- Musées.
- Etablissements de plein air.
- Chapiteaux, tentes et structures.
- Gares.
- Hôtels-restaurants d'altitude.
- Etablissements flottants.
- Refuges de montagne.
- Magasins de vente, centres commerciaux.
- Administrations et banques.
- Marchés couverts.

Pour les établissements ne figurant pas dans cette liste, le responsable de l'établissement peut le rendre obligatoire.



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

0 800 130 000

INFORMATION

#COVID19



Port du **masque obligatoire** dans les lieux publics clos à partir du 20 juillet



SAINT GERMAIN LAVAL

CENTRE DE LOISIRS « NATHALIE » UN ÉTÉ SOUS LE THEME DU DEVELOPPEMENT DURABLE



L'équipe d'animateurs du Centre de Loisirs « Nathalie » à la sortie de la réunion d'organisation du programme de l'été 2020

La fin des classes a sonné le vendredi 3 juillet au soir, après une période éprouvante de confinement liée au Covid-19 et les différentes phases successives de déconfinement pendant lesquelles la plupart des enfants ont repris le chemin de l'école.

Les grandes vacances débutent et chacun s'est attaché à planifier ses activités. Nous vous annonçons l'ouverture du Centre de Loisirs pour cet été, il accueille donc les enfants depuis le lundi 6 juillet jusqu'au lundi 31 août dans le respect des protocoles sanitaires établis par les autorités qui sont disponibles en ligne.

Cette année, un programme riche et varié préparé par l'ensemble de l'équipe d'animation se déclinera sur le thème de l'environnement et de l'écologie.

Juillet

- Projet sculpture : **Stop au 7^{ème} continent**
- Projet vidéo : **Réalisation d'un spot publicitaire qui sera disponible sur internet**
- Projet météo : **Que se passe-t-il avec le climat ?**

Août

- Projet sculpture : **L'arbre écolo**
- Projet vidéo : **L'Univers-sale**
- Atelier confection : **Les objets réutilisables**

Tout au long de l'été sont proposés, des jeux d'eau, des grands jeux, des activités manuelles, un ciné-philo, des repas au centre, des sorties vélos... Les nuits trappeurs et les veillées sont au programme pour les maternels.

Les intervenants extérieurs

- Spotigoo : ventre-gliss et joute en structure gonflable
- Seine et Marne environnement
- Camille de l'entreprise Graw pour apprendre à fabriquer son dentifrice soi-même

Les sorties

- Sortie au cinéma, à la pêche, visite d'une ferme d'apiculture, à la base de loisirs de Buthiers (en attente de confirmation) et au Jumping Forest

Un spectacle clôturera la fin de chaque mois
à la Salle de l'Orée de la Bassée.

Vendredi 31 juillet 2020 17h30 Vendredi 28 août 2020 17h30

Ces informations sont accessibles sur le site Internet de la Commune ainsi que sur les pages Facebook de la Commune et du Centre de Loisirs. Cependant, les activités journalières pourront être modifiées en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

Nous souhaitons d'ores et déjà aux enfants qu'ils s'épanouissent et découvrent de nouvelles choses enrichissantes tout en se divertissant dans un cadre assurément sécurisé. L'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances estivales.

Ahmet CAKIR,
Conseiller Municipal Délégué
aux services périscolaires auprès du 2^{ème} Adjoint au Maire

Les **DINO**saures

Le retour



Du
12 septembre 2020
au
18 juillet 2021
Montereau-Fault-Yonne

EXPOSITION

Association CRISTAL - Musée espace Gaïa - Prieuré Saint-Martin

Ouvert tous les mercredis et jeudis Après-midi de 14h00 à 17h00 et les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 14h00 à 17h30
Sur Rendez-vous pour les groupes du lundi au Vendredi.

06 37 07 68 81 - goracy.gilles@wanadoo.fr - GRATUIT



C'EST VOUS QUI CONSTRUIREZ DEMAIN !

ENFANCE | JEUNESSE

« STRUCTURE ADOS » | ACTE 1

Durant la préparation de notre programme, nous nous sommes intéressés à nos adolescents. Nous sommes partis du constat suivant : le Centre de Loisirs Nathalie, qui est pourtant une structure très dynamique et active de notre commune, n'est pas adapté à l'accueil de nos Ados. En effet, ils désertent le Centre de Loisirs vers 10 - 11 ans.

Nous avons donc travaillé avec la Directrice du Centre de Loisirs, afin de proposer une structure plus adaptée.

Aujourd'hui le projet se construit et concerne nos ados de 11 à 17 ans, et 3 soirées sont proposées sur l'été 2020.

Les conditions d'inscription, dates et tarifications sont en ligne sur le site internet de la Mairie.

Nous continuerons à communiquer avec vous par l'intermédiaire du site internet de la Mairie, le Facebook

du Centre de Loisirs, sous la thématique « Structure Ados » et un compte Instagram va être créé pour que vous soyez informés en temps réel de l'actualité de cette structure.

Nous tenons à souligner que cette nouvelle structure ainsi que les activités et les projets que nous construisons à l'avenir ne pourront pas exister sans VOUS, car c'est ENSEMBLE que nous réussirons.

Cette structure est créée pour vous et vivra demain grâce à vous ! Vous avez des idées, des envies, dites-le-nous !

Nathalie DUHAMEL,
Conseillère Municipale Déléguée
à la Jeunesse auprès du 2^{ème} Adjoint au Maire

REOUVERTURE DES ECOLES PENDANT LE COVID-19

L'application stricte du protocole a nécessité à la fois une organisation rigoureuse, du personnel formé et en effectif suffisant, ainsi que du matériel spécifique (produits de désinfection et matériels, masques de protection, ...).

Nous avons fait constater par Maître GUET (huissier de justice) que toutes les mesures du protocole sanitaire avaient été mises en œuvre dans les écoles, les restaurants scolaires, les garderies et le centre de loisirs.

Devant les difficultés d'approvisionnement des matériels nécessaires, la réouverture des écoles n'a pu s'effectuer que lorsque toutes les conditions exigées ont été réunies, c'est pour cela que les écoles de la commune ont été réouvertes le 18 mai 2020 au matin, avec une rentrée échelonnée par niveaux.

Lundi 18 mai 2020 :

Grande section en Maternelle
CP et CM2 en Élémentaire

Lundi 25 mai 2020 :

Moyenne section en Maternelle
CE1 et CM1 en Élémentaire

Mardi 26 mai 2020 :

Petite section en Maternelle
CE2 en Élémentaire



Elèves en salle de classe de l'école de Courbeton



Salle de classe des enfants de grande section de maternelle



Marquage au sol des points d'attente des enfants dans la cours de récréation de l'école de Courbeton

EDITION 2020

FORUM des
ASSOCIATIONS

SAMEDI 5
SEPTEMBRE 2020

STADE DE PONTVILLE

14h > 18h



SAINT
GERMAIN
LAVAL



MEDIATHEQUE
LE MANOIR



Julie BLANC-LIORET et Leslie DELAME sont heureuses de vous accueillir à nouveau les mercredis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Nous vous prions de vous munir d'un masque et de respecter les gestes barrières.

Pour tous renseignements :

- par téléphone au 09.63.60.03.13
- sur le site internet <https://st-germain-laval.bibli.fr>

Fermeture annuelle
vendredi 31 juillet au soir
Réouverture
mercredi 2 septembre 2020



Julie BLANC-LIORET et Leslie DELAME



CLUB GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Le club de gymnastique artistique de Saint-Germain-Laval a dû, comme les autres, fermer ses portes à la suite de la crise sanitaire.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pendant cette épreuve.

Cependant les gymnastes du club ont pu participer en début d'année à leurs championnats

Sur le week-end du 18 et 19 janvier 2020 à Provins nos plus jeunes gymnastes ont commencé et pour la plupart c'était leur première immersion dans ce milieu compétitif.

Nous avons continué le week-end du 1^{er} et 2 février à Nogent pour les niveaux supérieurs.

BRAVO à toutes et merci aux parents de nous suivre dans ces déplacements. Beaucoup de gymnastes auraient aimé continuer les compétitions pour améliorer les résultats et continuer à défendre les valeurs de notre club en compétition.

Nous espérons vous revoir à la rentrée en septembre. Prenez soin de vous.

Le bureau du GCSGL

départementaux.

Nous tenions à les féliciter pour leurs résultats.

12 ^{ème} : l'équipe enchaînement 6/8 ans	4 ^{ème} : l'équipe niveau 7 (7/12 ans)
9 ^{ème} : l'équipe enchaînement 7/10 ans	4 ^{ème} : l'équipe niveau 7 (7/10 ans), avec Sihem et Anne qui montent sur la 3 ^{ème} marche du podium en individuelle
6 ^{ème} : l'équipe niveau 8 (11/15 ans)	1 ^{ère} : l'équipe niveau 6 (11 ans et plus) est championne départementale. Dans cette équipe Léa monte sur la 1 ^{ère} marche du podium et devient championne départementale en individuelle
1 ^{ère} : l'équipe niveau 6 (7/12 ans) est championne départementale	
5 ^{ème} : l'équipe niveau 5 (11/15 ans)	4 ^{ème} : l'équipe niveau 4 (11 ans et plus). Emilie qui devient vice-championne départementale en montant sur la 2 ^{ème} marche du podium en individuelle

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

A.C.S.G.

GYMNASTIQUE ADULTES
M. VITORINO - 06 49 11 97 85



A.C.S.G.

RANDONNEES
M. WASQUEL - 07 77 73 67 36



ASSOCIATIONS INDÉPENDANTES

AÏKIDO
M. ROUSSET - 06 43 73 88 32



KARATÉ DO SHOTOKAN
M. MALOUBIER - 06 13 47 77 21



ARTS « LEZARTISTES »
Mme SILVERT - 01 64 23 00 69



LES AMIS DE L'ÉCOLE
Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35



BRODERIE
Mme SALINAS - 01 60 96 27 39



LES AMIS DU PATRIMOINE
M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85



CLUB DE L'ÂGE D'OR
Mme DELBEAU (Au club) 01 64 31 07 36



« LES COUSETTES DE ST-GERMAIN-LAVAL »
Mme DODET - 01 64 32 29 38



COMITE DES FÊTES
Mme TRINCHEAU-MOULIN - 07 86 84 00 16



MUSCULATION « 100 FAMILLES »
M. DOISY - 06 11 03 50 69



DENTELLE AUX FUSEAUX
Mme PFISTER - 06 31 86 33 71



PÊCHE A LA MOUCHE
M. BICHOT - 01 64 17 08 52



ECHECS « LE ROI MAT »
M. LE MAY - 06 07 58 72 18



PREMIER JOUEUR
Mme MERBAH - 07 67 02 00 04



ESL ST-GERMAIN-LAVAL FOOTBALL
M. VENEL - 06 75 02 13 94



SAINT GERM' VTT
M. JACQUIN - 06 23 81 87 80



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE
« G.C.S.G.L. » M. DAUVET - 03 86 66 27 46



SALBAKIZ
Mme QUIBAN Sylvie - 07 66 44 45 37



JUDO
M. PIERDET - 06 14 53 51 68



YOGA
Mme SCHMITT- RUBIO - 06 33 33 85 94



CLUB DE COUTURE « LES COUSETTES DE SAINT-GERMAIN-LAVAL »

Le club de couture reprendra ses activités le mardi 15 septembre 2020 si toutes les conditions sanitaires sont réunies. Pour toute inscription ou renseignements, vous pouvez contacter la présidente, Madame Chantal DODET au 01-64-32-29-38.

D'autre part, le club tient à faire ce communiqué :

« Le club de couture de la commune de Saint-Germain-Laval a été contacté à plusieurs reprises pour savoir si les « Cousettes » pouvaient se réunir pour confectionner des masques de protection en raison de la situation sanitaire de ces derniers mois.

J'ai contacté le secrétariat de la mairie pour faire la demande de l'utilisation des locaux qui nous sont attribués mais il m'a été répondu que les mesures sanitaires ne pourraient pas être respectées y compris la désinfection des locaux après chaque utilisation et, de plus, que les adhérentes étaient une

population à risques compte-tenu de leur âge. De ce fait, nous n'avons donc pas envisagé de nous réunir, même en respectant les gestes barrière de rigueur.

Il est cependant nécessaire de préciser qu'une grande majorité de couturières ont, à titre personnel, œuvré dans la fabrication de masques en direction de structures (maisons de retraite, hôpitaux, ...) ou personnes qui en avaient besoin. Il n'y a donc eu, en aucun cas, un refus du club de fabriquer lesdits masques comme cela a pu se dire ou se répandre par différents moyens de communication !

Nous souhaitons simplement reprendre en temps voulu notre activité et faire revivre le tissu associatif de la commune dans les conditions les plus favorables pour toutes les couturières du club des Cousettes. »

Marinette HUSSON, Secrétaire,
P/O Chantal DODET - Présidente du club de couture





LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le 18 janvier dernier a eu lieu notre Assemblée Générale accompagnée de la traditionnelle galette des rois. Le bureau a été réélu avec cette année une démission, Monsieur André ZINETTI, et une nouvelle venue, Madame Denise NOIRAUT (Présidente du bureau de 2010 à 2016).

André a pris un repos bien mérité après avoir été bénévole 9 ans au sein de notre bureau. Il a commencé trésorier de 2010 à 2012, puis trésorier-adjoint pendant 3 ans, de nouveau trésorier pendant 2 ans et l'année

dernière trésorier-adjoint.

Merci André pour toutes ces heures données au club, ta gentillesse et ta disponibilité. Profite bien de cette deuxième retraite.

Nous comptons à ce jour 217 adhérents. Les renouvellements de cotisations se feront jusqu'à fin février. Nous vous rappelons que nous avons ouvert une page Facebook pour les adhérents : « Age d'Or SGL ».

A bientôt pour de nouveaux partages.



Et voici notre première escapade parisienne 2020 pour 63 d'entre nous, au « Théâtre des Nouveautés » le samedi 22 février dernier voir la pièce "elle et lui" d'Isabelle MERGAULT.

Nous avons passé un très bon moment ; c'est une excellente pièce de boulevard, avec beaucoup d'humour, les acteurs jouent bien et sont très complices entre eux.

Malgré "ce virus" qui nous envahissait de plus en plus, et avant cette période de confinement imposée mais nécessaire et vitale, 80 adhérents se sont déplacés le 12 mars dernier, pour passer l'après-midi avec nous autour d'un loto.

Ce fut un moment convivial, avec de très beaux lots remportés (téléviseur Sony 4K de 138 cm, barbecue, salon de jardin, etc.).

Tout le monde est reparti satisfait, et un grand merci à Claude pour son investissement, à notre Présidente Michèle

CHEVAL et aux membres du bureau présents ce jour là.

Bien que certaines sorties soient annulées et un voyage en Italie reporté, nous attendons avec impatience de vous revoir, et espérons fortement en juin autour de la paëlla.

Bon courage à toutes et tous, et prenez soin de vous.

Nadine DELBEAU,
Membre du bureau



Pour se rapprocher de sa famille, Michèle Cheval a donné sa démission de Présidente au sein de notre club, le 3 juin dernier.

Elle fut trésorière pendant 12 ans de 2004 à 2016, puis Présidente de 2016 au 3 juin 2020.

Nous avons passé de bons moments ensemble, Michèle étant une personne très dynamique, toujours de bonne humeur, toujours disponible, à l'écoute de chacun d'entre nous, et de bon conseil.

Merci à toi Michèle sans oublier Pierre, pour toutes ces heures investies pour le club bénévolement.

Nous vous souhaitons, à tous 2, une bonne deuxième retraite, et "Bon vent à vous 2". On pensera souvent à vous.

Nadine DELBEAU et les Membres du bureau





SUCCÈS DE LA 2^{ème} ÉDITION DU ST GERM' PLAY

Le 29 février dernier s'est déroulé la 2^{ème} édition du St-Germ'play à la salle de l'Orée de la Bassée où nous avons reçu plus d'une centaine de visiteurs !

Encore un succès pour cet événement !

Nous avons accueilli trois associations de jeux : Le club d'échec de Saint-Germain-Laval, Premier joueur de Saint-Germain-Laval et Sens Ludique de Sens. Également présent les développeurs de jeux Electric dragons et la boutique La crique aux jeux de Sens !

Sur place plus de 200 parties se sont déroulées, un tournoi de Splendor avait été organisé, des rencontres entre joueurs et novices, des moments de complicité en familles ou entre amis, mais surtout une bonne dose de bonne humeur.

Nous comptons sur vous lors de la prochaine édition en 2021 !

Laetitia BOUPHAVANH,
Vice-présidente du Comité des Fêtes

L'ASSOCIATION LEZARTISTES

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES
TOUTES TECHNIQUES

le lundi de 15h30 à 18h00,

Rue des Pins à Courbeton
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

NOUVEAU

**ATELIER DE
SCRAPBOOKING**

Renseignements : Mme SILVERT au 01.64.23.00.69
Reprise de l'Atelier, Lundi 14 Septembre 2020

ECHECS « LE ROI MAT »

JUILLET
DU
20 AU 24



**STAGE D'ÉTÉ
JEU D'ÉCHECS**

**CLUB D'ÉCHECS LE ROI MAT
SAINT-GERMAIN LAVAL**

10h-12h. Lundi au Vendredi.

Stage d'initiation et de perfectionnement au jeu d'échecs.
Sous la direction d'un instructeur scolaire diplômé de la Fédération internationale des échecs.
Cours/Documents. Tarif : 60€ pour la semaine.
Reservation : 06/86/42/45/96. Mail : ludovicmelier@me.com

**Mission Locale
du bassin économique de Montereau**



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

Permanence à la Mairie, de 13h45 à 17h30, les mardis :

8 et 22 septembre 2020

6 et 20 octobre 2020

3 et 17 novembre 2020

1^{er} et 15 décembre 2020



Pour prendre rendez-vous,
contacter le 01 60 57 21 07.



L'ESL FOOT PRÉPARE SA RENTRÉE SPORTIVE !!

Le club engage les catégories foot animation pour les plus jeunes (adhésion 120€), U14, U16, U18, séniors et vétérans (adhésion 140€). Pour chaque renouvellement de licence, une remise de 10€ sera attribuée puisque les mesures gouvernementales ont mis fin de manière anticipée à la saison.

Pour faciliter les renouvellements, envoyez par email, le nom et prénom ainsi que la date de naissance du licencié et l'adresse email à utiliser pour le dossier, à

l'adresse 532128@lpiff.fr. Vous recevrez un email pour valider votre demande.

Le club recherche des joueurs dans les catégories U14, U16 et U18 ainsi que des éducateurs. N'hésitez pas à me contacter au 06.75.02.13.94.



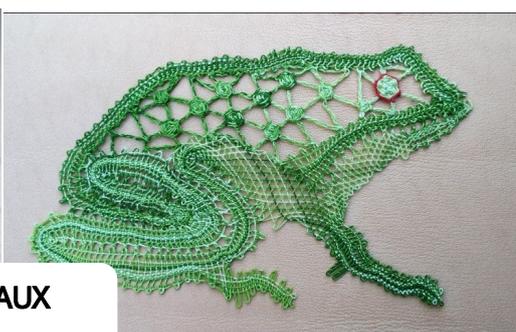
Stéphane VENEL,
Président de l'ESL Football Saint-Germain-Laval

REPRISES DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Nous pouvons tous mesurer l'impact que le COVID-19 a eu sur nos vies. Certaines associations ont repris leurs activités suite à la mise en place d'un protocole sanitaire strict. D'autres n'ont pas pu reprendre leurs activités. En suivant les directives que l'Etat conseille pour la sécurité de tous, nous allons aider

les associations dans la mise en œuvre de leur protocole sanitaire afin que chaque adhérent d'une association Saint-Germainoise puisse reprendre sa vie associative.

Fabien DECOURT,
6^{ème} Adjoint au Maire en charge de la Vie associative et des Sports, et des Relations économiques de proximité



LA DENTELLE AUX FUSEAUX

Si il n'y a plus de restriction sanitaire suite au COVID-19, l'atelier de la dentelle aux fuseaux ouvrira ses portes :

- le lundi 31 août 2020 de 14h00 à 16h30
- le lundi 07 septembre 2020 de 19h00 à 21h30

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter

Madame Jeannine PFISTER
au 06 31 86 33 71

Alors si vous souhaitez découvrir et pratiquer cet art, rejoignez-nous à l'adresse suivante :

SALLE DE L'ATELIER COUTURE - Rue des Pins à Courbeton
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

(Ci-dessus, quelques unes de nos réalisations)

Sylvie,
E-maileuse de l'association

KARATE DO

Les événements font que nous ne sommes pas sûrs de reprendre dans des conditions normales. Nous l'espérons, bien évidemment, mais rien ni personne ne peut le garantir.

Nous reprendrons donc les cours le lundi 7 septembre pour les enfants 18h à 19h et pour les ados/adultes 19h à 20h30 salle polyvalente de l'Orée de la Bassée à la sortie du village D18. Pour les anciens adhérents, les cotisations du 3^{ème} trimestre de la saison passée seront encaissées la prochaine saison (en septembre).

Nous souhaitons votre (vos) inscription(s) et revenir ainsi parmi nous.

Les cours sont assurés :

- pour les enfants : par une ceinture noire 4^{ème} dan, diplômé CQP fédéral,
- pour les adultes : par un 7^{ème} dan, diplômé d'Etat BEE1 & DEJEPS.

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à contacter Monsieur MALOUBIER au 06 13 47 77 21. Au plaisir de vous voir...

Le bureau



SAINT GERMAIN LAVAL



LA COUR DES HALLES

Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne
à Saint-Germain-Laval

Vous accueille 2j / 7
de 8h à 13h et de 14h30 à 20h

& réalise vos travaux de couture

Tél : 06 83 14 31 08
01 64 20 23 22 / 01 60 24 42 06



CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET IMMOBILIER

ACHAT - VENTE

Avis de valeur offert

David JAKSIC

06 86 82 82 08

david.jaksic@iadfrance.fr

Suivez-moi sur facebook
David JAKSIC IAD



- Réseau de proximité
- Honoraires adaptés
- Large diffusion des annonces
- Recherches personnalisées

SEINE ET MARNE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

- Rénovation
- Extension
- Maison individuelle
- Isolation
- Couverture



Construit et rénove pour vous

Tél. : 01 64 70 01 11
www.smc77.com

8, rue du Pharie - ZI • 77130 MONTEREAU

SIRET 440 078 046 00024



Spécialiste BMW

Jean-Marc COMAILLE

26 rue de la Voie Creuse

77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

Ouvert du lundi au samedi

De 9H à 12H et de 14H à 18H

06 15 18 76 15

ENTRETIEN - REPARATION TOUTES MARQUES - DIAGNOSTIC
ELECTRONIQUE - POSE DE PARE-BRISE

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
**MARTIN
ALEXANDRE**
DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

3, rue de la Voie Creuse
(Gardeloup)
77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03



Saint-Germain-Laval



Permanence du Maire,
des Adjoints et des Conseillers Municipaux

Samedi : de 9h à 11h
(sauf pendant les vacances scolaires)

Coordonnées de la Mairie

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL
Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

contact@saint-germain-laval.fr

(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr

(inscriptions cantines, garderies et centre de loisirs)

communication@saint-germain-laval.fr

(publicités, articles et informations)

Site internet

www.saint-germain-laval.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi : fermé au public toute la journée

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

